



## L'Echo de notre Engagement

C'est un mois de septembre riche en événements dans le monde associatif, les associations ont donc besoin de nous !  
Notre équipe est prête à accueillir vos futurs bénévoles sur tout le département !  
Nos formations en Gestion Ressources Humaines Bénévoles reprennent aussi sur 2012/2013 : trois sessions sont prévues.  
Et de nouveaux projets pour la promotion du bénévolat sont en préparation.  
Bonne rentrée à tous !

## Projets 2012/2013

### Service civique:

Nous souhaitons en 2012, faire une nouvelle demande d'agrément auprès de la DDCS pour une mission de service civique.

La mission proposée serait : création d'une antenne « bénévolat des jeunes », qui s'effectuerait par le biais de plusieurs actions tel que sensibiliser les jeunes à l'engagement dans les établissements scolaires ou par la création d'une bourse au bénévolat des jeunes.

### Développer la formation GRH\*bénévole: (\*Gestion Ressource Humaine)

Cette formation aide les responsables associatifs bénévoles ou salariés à trouver des bénévoles, à bien les accueillir, et à bien les animer de manière à les conserver.

C'est autant de questions essentielles, mais difficiles pour les associations.

Cette formation aborde sur un mode très opérationnel comment:

- Trouver des bénévoles
- Réussir les premiers pas des bénévoles dans l'association
- Fidéliser et gérer ses bénévoles

Trois sessions par an se déroulent sur Bourg en Bresse, l'objectif étant d'étendre cette formation sur le département.

Prochaines sessions :

- 18 et 19 octobre 2012
- 21 et 22 février 2013
- 18 et 19 avril 2013

Tarif : (Asso non adhérentes)

Associations avec salariés: 90 euros

Associations sans salarié: 45 euros

Tarif: (Asso adhérentes)

Associations avec salariés: 45 euros

Associations sans salariés: 22.50 euros.

## Le saviez-vous ?

### Une enquête sur la Gestion Ressource Humaine Bénévole

Les bénévoles sont évalués à 12 millions dans environ 1 000 000 d'associations vivantes. Parmi eux, 3,5 millions sont réguliers.

Le travail du bénévole, rappelle l'enquête, est la ressource principale des associations sans laquelle celles-ci ne pourraient pas vivre. Dans 2 secteurs, l'action caritative et humanitaire et le sport, le volume du travail bénévole est 2 à 3 fois supérieur au volume de l'emploi salarié.

L'enquête de France Bénévolat révèle qu'il n'y a donc pas de crise quantitative du bénévolat, même si les besoins des associations sont en quelque sorte sans limites.

Elle souligne plutôt les difficultés qualitatives : difficulté des associations à trouver les bénévoles en adéquation avec leurs besoins de compétences, souvent de plus en plus pointus, et leur inquiétude quant au renouvellement de leurs équipes dirigeantes.

Elles avancent plusieurs raisons parmi lesquels le manque de lisibilité du monde associatif pour des personnes qui voudraient donner de leur temps, l'enjeu du professionnalisme du bénévole, et le changement de la forme et de la nature de l'engagement des bénévoles.

France Bénévolat souligne que les bénévoles devant être gérés avec des critères et des méthodes de recrutement, d'animation et de formation proches de ceux des salariés mais qu'il faut aussi les aider à se familiariser avec le monde associatif....

(Source:France Bénévolat)

## Informations

**ADIE** : Association pour le Droit à l'Initiative Economique.

27 septembre 2012 :

**Journée de l'engagement solidaire**

Devenez bénévole à l'ADIE en mettant vos compétences au services des créateurs de micro-entreprises de l'Ain !

Le 27 septembre septembre à Bourg-en-Bresse, l'Association pour le droit à l'initiative économique, organise une journée de recrutement des bénévoles.

Le rendez-vous est donné au 5 rue Gustave Doré, de 9h à 17h.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par email : [nouledsalem@adie.org](mailto:nouledsalem@adie.org)

## La tribune de bénévole

Chantal est bénévole comme conciliateur de justice, elle nous raconte son expérience :

Après être partie à la retraite, à ma demande, j'ai été nommée, en 2009, conciliateur de justice des cantons de Montrevel en Bresse et Ceyzériat, par le Premier Président de la Cour d'Appel de Lyon sur proposition du tribunal d'instance de Bourg-en-Bresse.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice qui intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes afin d'obtenir un accord amiable entre elles et éviter ainsi un procès.

Cette mission bénévole, réalisée en toute confidentialité et impartialité, si elle n'est pas toujours facile, me paraît intéressante et plaisante quand elle permet à des personnes (craignant d'aller en justice) de résoudre, sans et sans frais, un conflit.

C'est important également pour moi de garder avec le contact avec le public et d'apporter si cela est possible des réponses ou des informations.

Avant de commencer mon activité, j'ai été formée par un conciliateur ayant une grande expérience, puis nous avons une formation permanente assurée par l'Ecole Nationale de la Magistra-

L'Équipe Rédac